

PROCESSUS D'INSCRIPTION AU PROGRAMME « SPORT-ARTS-ÉTUDES » ET AUX CONCENTRATIONS AFFILIÉES AU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES

POUR LES ÉLÈVES PRÉSENTEMENT AU SECONDAIRE

Il est à savoir que les élèves présentement au secondaire peuvent soumettre leur candidature afin d'entrer au programme pour 2026-2027, et ce, au plus tard le 30 janvier 2026. (*Tous documents reçus après cette date invalideront l'inscription.*)

Critères de sélection :

1. Être accepté par un Organisme sportif affilié (voir liste sur notre site internet) ou un mandataire artistique (arts plastiques, art dramatique et musique);
2. Obtenir la note de passage dans tous les cours ;
3. Avoir et conserver une bonne moyenne générale;
4. Avoir un bon comportement.

IMPORTANT : Une analyse de dossier aura lieu seulement si des places sont encore disponibles pour l'année scolaire 2026-2027.

Étapes à suivre :

1. L'élève souhaitant soumettre sa candidature doit remplir le formulaire (FORMS) qui est sur le site Internet de l'école ou via ce lien
2. L'élève devra composer lui-même une lettre de motivation écrite à la main dans laquelle :
 - a) Il se présente ;
 - b) Il explique ce qui le motive à s'inscrire au programme « Sport-Arts-Études » ;
 - c) Il fait état de son parcours sportif ou artistique à ce jour.
3. Le parent devra nous faire parvenir les documents suivants pour l'analyse complète du dossier :
 - a) Le dernier bulletin de l'année scolaire en cours ;
 - b) La lettre de motivation écrite à la main ;
 - c) S'il y a lieu, le plan d'intervention ou tout autre document important.

ATTENTION : Tous les documents devront être envoyés à l'adresse suivante : cite-des-jeunes.sae@csstl.gouv.qc.ca au plus tard le 30 janvier 2026, en format PDF et nommés selon les modalités suivantes :

- Lettre de motivation : Exemple : Gagnon, Ève, LETTRE
- Bulletin : Exemple : Gagnon, Ève, BULLETIN
- Plan d'intervention : Exemple : Gagnon, Ève, PI ou autre

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le processus d'inscription prend fin le : 30 janvier 2026

Tous les documents reçus après cette date invalideront l'inscription.

SPORT-ÉTUDES OU CONCENTRATIONS AFFILIÉES AU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES

Il est de votre responsabilité de contacter l'Organisme sportif affilié de l'élève, et ce, afin de planifier l'évaluation des compétences. Voir liste sous l'onglet Organismes sportifs affiliés sur la page WEB de l'école dans la section NOS PROGRAMMES.

ARTS-ÉTUDES

L'équipe du programme « Arts-Études » communiquera avec les élèves sélectionnés afin de les inviter à une audition.

Il est important de savoir que le programme « Sport-Arts-Études » est un programme contingenté et que le nombre de demandes annuelles dépasse le nombre de places disponibles.

Concentrations affiliées au programme : Les places ne sont pas garanties, le programme est offert en premier aux élèves Sport-Études et Arts-Études.

Aucune intégration d'élève ne se fait en cours d'année scolaire, et ce, à moins d'une exception jugée et autorisée par la direction responsable du programme et en commun accord avec la fédération sportive.